

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26337442

Déposé
12-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0429666943

Nom(en entier) : **BTT**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Industriellaan(Kom) 3
7780 Comines-Warneton**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), CAPITAL, ACTIONS

Ce jour, le onze juin deux mille vingt-six.

(...)

Devant **Tim CARNEWAL, notaire à Bruxelles (premier canton)**, exerçant sa fonction dans la société
"BERQUIN NOTAIRES", dont le siège est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Lloyd George 11,**S'EST REUNIE**L'assemblée générale extraordinaire de la société "BTT", ayant son siège à 7780 Comines-Warneton
(Comines), Boulevard Industriel 3, ci-après dénommée la "Société".

(...)

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION: Réduction du capital.L'assemblée décide de réduire le capital, conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des
associations, à concurrence de 1.525.602,60 EUR, pour le ramener de 7.181.045,84 EUR à
5.655.443,24 EUR, sans annulation d'actions.

(...)

DEUXIÈME RESOLUTION: Constatation de la réalisation de la réduction de capital.

(...)

TROISIEME RESOLUTION: Modification des statuts.Afin de mettre les statuts en concordance avec les décisions qui précèdent, l'assemblée décide de
remplacer l'article 6 des statuts par le texte suivant :*"Le capital s'élève à cinq millions six cent cinquante-cinq mille quatre cent quarante-trois euros vingt-
quatre cents (€ 5.655.443,24). Il est représenté par huit cent quarante-cinq mille sept cent seize
(845.716) actions sans valeur nominale, représentant chacune une part égale du capital. "***QUATRIÈME RESOLUTION: Réduction de la réserve légale.**L'assemblée décide de ramener la réserve légale à un dixième du capital et, par conséquent, de la
réduire d'un montant de 800.234,68 EUR, afin de la ramener de 1.365.779,00 EUR à 565.544,32
EUR, par transfert de ce montant vers les réserves disponibles.Cette réduction de la réserve légale vise à aligner la réserve légale de la Société sur ses besoins
actuels et futurs, compte tenu des exigences légales.**CINQUIÈME RESOLUTION: Constatation de la réalisation de la réduction de la réserve légale
et transfert vers les réserves disponibles.**

(...)

SIXIÈME RESOLUTION: Procuration pour la coordination.

(...)

SEPTIÈME RESOLUTION: Pouvoirs à l'organe d'administration.

(...)

HUITIÈME RESOLUTION: Procuration pour les formalités.L'assemblée confère tous pouvoirs à Klaas Thibaut, Vincent Denoncin et tout autre avocat de la SRL
"Quinz", qui tous, à cet effet, élisent domicile à 1800 Vilvoorde, Medialaan 28B, chacun agissant

séparément, ainsi qu'à leurs employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

(...)

POUR EXTRAIT CONFORME.

(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, le texte coordonné des statuts).

Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173, 1° bis du Code des Droits d'Enregistrement.

Tim CARNEWAL
Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2026 - Annexes du Moniteur belge